



SAINTE-CHRISTINE

## FICHE D'INSCRIPTION

### 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR L'ENFANT

Nom de famille :		Sexe : M <input type="checkbox"/>	F <input type="checkbox"/>	AUTRE <input type="checkbox"/>
Prénom :		Date de naissance :	/ /	
Adresse :		Âge au 30 septembre :		
		Dernière année d'études complétée :		
Code postal :				
Résident	Ste-Christine <input type="checkbox"/>	Durham-Sud <input type="checkbox"/>	Autre <input type="checkbox"/> préciser :	

### 2. PARENTS OU TUTEUR

Nom du parent 1 :		Nom du parent 2 :	
Occupation :		Occupation :	
Adresse :		Adresse :	
Téléphone :	(Rés.)	Téléphone :	(Rés.)
	(Bur.)		(Bur.)
	(Cell.)		(Cell.)
Courriel :		Courriel :	
<b>GARDE de l'enfant</b>			
Parent 1 et parent 2 <input type="checkbox"/>		Parent 1 <input type="checkbox"/>	Parent 2 <input type="checkbox"/>
		Partagée <input type="checkbox"/>	Tuteur <input type="checkbox"/>
<b>Pour émission du relevé 24</b>		NAS :	
Nom du parent payeur :			

### 3. CHOIX DES SEMAINES

Cochez	Dates	Tarif Résident/Non- résident	Cochez	Dates	Tarif Résidents/Non- résident
<input type="checkbox"/>	1) 25 juin au 28 juin	60 \$ / ND	<input type="checkbox"/>	5) 22 juillet au 26 juillet	60 \$ / ND
<input type="checkbox"/>	2) 2 juillet au 5 juillet	60 \$ / ND	<input type="checkbox"/>	6) 29 juillet au 2 août	60 \$ / ND
<input type="checkbox"/>	3) 8 juillet au 12 juillet	60 \$ / ND	<input type="checkbox"/>	7) 5 août au 9 août	60 \$ / ND
<input type="checkbox"/>	4) 15 juillet au 19 juillet	60 \$ / ND	<input type="checkbox"/>	8) 12 août au 16 août	60 \$ / ND

\* Les frais devront être payés à **Loisirs d'ici Sainte-Christine (Bagot) Inc.**

### 4.0 SERVICE DE GARDE

Notre service de garde est disponible en dehors des heures de camp jour de 7h à 8h le matin et 16h à 17h en fin de journée. Les frais seront 5\$ par utilisation et seront facturés à la semaine. Nous comptons sur vous pour respecter l'horaire de fermeture, des frais de 5\$ par tranche de 5 minutes de retard pourront être facturés dans le cas échéant.

#### 4.1 SERVICE DE GARDE

Votre enfant fréquentera-t-il le service de garde ? Le matin : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Le soir : Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> <b>Si OUI</b> , qui est autorisé à aller le chercher le soir (autre que l'un des deux parents)?*	
Prénom :	Nom :
Lien avec l'enfant :	Mon enfant est AUTORISÉ à partir <u>seul</u> le soir. Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>

\* Veuillez noter que si ce n'est pas une personne autorisée qui vient chercher votre enfant, le personnel du service de garde ne sera pas autorisé à le laisser partir, peu importe le lien de parenté qui l'unit à cette personne. Pour autoriser qui que ce soit dont le nom n'est pas mentionné à la section 4 du présent formulaire à aller chercher votre enfant, vous devez transmettre au préalable au service de garde un avis écrit précisant le nom de cette personne.

**Veillez retourner cette fiche accompagnée de la fiche santé de votre enfant et de votre paiement à :**

**[coordination@ste-christine.com](mailto:coordination@ste-christine.com)**

**Loisirs d'ici Sainte-Christine (Bagot) Inc.**, Camp jour  
Ste-Christine Municipalité  
646 1e Rang, Sainte-Christine, QC J0H 1H0

#### MODALITÉS DE PAIEMENT

Les frais devront être payés à **Loisirs d'ici Sainte-Christine (Bagot) Inc.** Votre enfant sera inscrit officiellement sur réception du présent formulaire rempli et **la moitié du paiement**. Nous acceptons les chèques, l'argent comptant et virement Interac. Les loisirs d'ici Sainte-Christine facturera des frais de 25 \$ pour tout chèque sans provision.

\*Virement Interac par courriel à **[coordination@ste-christine.com](mailto:coordination@ste-christine.com)**

Question: camp jour

Réponse : 2024

#### MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

Les frais d'inscription au camp de jour seront remboursés en totalité moins des frais d'annulation de 25 \$ dans le cas d'une annulation plus d'un mois avant le début du camp de jour. Les frais ne seront pas remboursés dans le cas d'une annulation à moins d'une semaine avant le début du camp de jour, ni pour les journées de camp manquées.

Dans le cas où l'enfant ne peut plus participer aux activités du camp de jour pour des raisons de santé (preuve médicale à l'appui), Les loisirs de Sainte-Christine remboursera la totalité des frais d'inscription, moins les frais d'annulation de 25 \$. Toute demande de remboursement doit être faite par écrit à l'adresse courriel suivante : **[coordination@ste-christine.com](mailto:coordination@ste-christine.com)**

\_\_\_\_\_  
Nom du parent ou tuteur

\_\_\_\_\_  
Signature du parent ou tuteur

\_\_\_\_\_  
Date de la signature